

Déclaration de la FSU au CTPD 78 du Vendredi 26 mars 2010 Mesures de carte scolaire dans les lycées, collèges et SEGPA



Ce CTP se réunit dans un contexte où s'exprime une contestation de plus en plus large et radicale des choix idéologiques et budgétaires du Gouvernement : dans l'Education, et en particulier dans le second degré, les conséquences en sont désastreuses tant pour la réussite de tous les jeunes qu'en ce qui concerne l'avenir et le sens de nos métiers.

Au moment où l'autonomie, parée de toutes les vertus, se traduit par une définition de plus en plus locale des enseignements, jamais le fonctionnement démocratique des établissements n'a été à ce point malmené : contournement du CA par le conseil pédagogique, absence de délibération sur le TRMD, non respect des horaires réglementaires en vigueur, ventilation virtuelle entre HP et HSA, nombreuses heures non encore affectées (accompagnement personnalisé, enseignements d'exploration, ATP.... A l'échelon départemental, l'état des DHG au 23 mars fait apparaître une réserve de près de 2000 heures qui laisse présager des ajustements ultérieurs encore importants. Ainsi, bien des décisions concernant la répartition des moyens entre disciplines sont remises à « plus tard ». Nous demandons qu'il soit rappelé aux chefs d'établissement que les CA doivent être consultés sur la répartition définitive de la DHG. Nous souhaitons également la tenue d'un CTPD en juillet sur les derniers ajustements. Le CTPD qui se tient aujourd'hui examine ainsi les suppressions et créations de postes alors que beaucoup d'imprécisions et d'incertitudes subsistent sur la préparation de rentrée, y compris en ce qui concerne le volume exact des stagiaires à prévoir. Cette réalité, cumulée au refus de l'administration de nous communiquer à présent les TRMD et à un délai très court pour l'analyse des documents porte atteinte au rôle des représentants des personnels et au fonctionnement du paritarisme. Nous remercions d'autant les personnels de l'IA qui, dans un calendrier très contraint, ont fait le maximum pour mettre à notre disposition les documents de travail. Nous nous félicitons également du travail constructif du groupe de travail qui a permis d'ores et déjà de rétablir plusieurs postes.

Alors que le Ministre a annoncé une rentrée à moyens constants, la destruction des emplois publics menée dans le cadre de la RGPP et confirmée au budget de l'Etat 2010 trouve sa traduction dans les Yvelines : la balance suppressions / créations fait apparaître un solde négatif de près de 170 emplois pour une progression des effectifs attendus de 1205 élèves. Les retraits de postes sont parfois considérables : 14 suppressions au lycée Bascan à Rambouillet, 13 au lycée J Ferry à Versailles, 7 au lycée Van Gogh à Aubergenville ...La voie professionnelle, effet de la réforme des bacs professionnels, est largement amputée. Contrairement aux engagements pris sur la préservation du potentiel de la voie technologique, tant par le Ministre que par M. le Recteur au CTPA du 15 mars, une quarantaine de postes disparaissent déjà dans les disciplines de STI, Sciences et Techniques Médicales et Biochimie du fait, entre autre, de l'effondrement des horaires en classe de Seconde. Mais aucune discipline n'est vraiment épargnée...Parfois c'est le seul et dernier poste d'arts plastiques, d'éducation musicale ou de lettres classiques qui disparaît de l'établissement. Les collèges et lycées ZEP se vident de leurs enseignants : on ne peut que regretter que la venue récente au lycée la Plaine de Neauphle à Trappes, de hautes personnalités de la République entourées de leur service de presse, à l'occasion de la « journée de l'excellence » n'ait pu empêcher la suppression de 8 postes d'enseignants.

En matière de réformes régressives, le démantèlement de la formation des lauréats aux concours et la décision de les affecter à temps plein devant élèves, dès la rentrée, constituent des attaques sans précédent. Les préconisations ministérielles et leurs traductions dans

l'Académie aboutissent à la disparition de fait de l'année de stage. Considérés comme des moyens d'enseignement à plein temps, les stagiaires devront qui plus est se former non pas sur leur temps de service mais en sus. Nous tenons à relayer ici l'indignation de toute la profession contre ces décisions ressenties comme un véritable camouflet alors que les conditions d'exercice deviennent de plus en plus difficiles (sur les 215 supports stagiaires réservés à ce jour dans les Yvelines, 30 le sont dans des établissements classés Violence, voire ZEP).

Nous dénonçons également avec force les choix opérés en matière de réservation de supports. Contrairement aux engagements pris par M. le Recteur, le bilan à l'issue du GT du 18 mars fait apparaître que les trois quarts des supports sont des postes vacants en établissement (près de 160 postes dans le 78, majoritairement en lycées) et non des BMP. Cette pratique va à l'encontre des garanties statutaires des personnels titulaires qui stipulent que tous les emplois vacants doivent leur être d'abord offerts. Elle porte atteinte aux droits au poste et à la mobilité en soustrayant d'autant du mouvement Intra des possibilités d'affectation, générant ainsi un blocage sans précédent du mouvement. Pour les personnels en mesure de carte scolaire, le droit absolu au poste vacant le plus proche (priorité la plus haute du mouvement : 1500 points) est ainsi remis en cause. Les priorités légales (RC, priorité au titre du Handicap...) sont niées et de manière générale, le droit des collègues, inscrit dans le Statut, à voir satisfait leurs vœux géographiques et personnels fortement menacé.

Nous renouvelons notre demande de procéder à l'affectation des stagiaires, à l'issue du mouvement INTRA, sur des supports provisoires, à un moment où nombre de BMP apparaissent. Nous réaffirmons la nécessité d'une véritable année de stage avec une décharge équivalente aux 2/3 du service permettant des allers retours entre la pratique et la formation professionnelle.

Dans la continuité des actions des 12 et 23 mars, et en recherchant l'unité la plus large, y compris avec les parents d'élèves, la FSU et ses syndicats développeront les actions pour imposer d'autres choix pour l'Ecole, ses personnels et les jeunes.